CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 -	Conservation du Patrimoine Eaux		
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Riot Iris Ravin d'Haucourt A.P.du 09/12/1970	Ddtm
AS.1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages A E P	Captage d'Esnes D.U.P.du 29/10/1982	Ars
II.1	Utilisation de certaines ressources : énergie		
I.3	GAZ Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisation : CAUDRY – VILLERS OUTREAUX	Grt Gaz
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute-tension	Lignes: LE PERIZET – RIEZ 1 ET 2 2 x 63 kV	Rte
II.2 -	Utilisation de certaines ressources : communications		
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 15: 04/04/1852, 16/02/1953 R.D. 118: 10/05/1910	Conseil Général
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI – NIERGNIES A.M. du 23/08/1973	District Aéronautique
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
III -	Salubrité		
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetières communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

Pour les adresses des gestionnaires, Voir liste ci-jointe